



SELECT - CONTRACTOR PERFORMANCE EVALUATION REPORT FORM (CPEFR)
SELECT - FORMULAIRE DU RAPPORT D'ÉVALUATION DU RENDEMENT DE L'ENTREPRENEUR (FRERE)

Contract Number - N° du contrat	Project Number - N° du projet	Client Reference Number - N° de référence du client
---------------------------------	-------------------------------	---

Description of work - Description des travaux

Contractor's Business Name - Nom de l'entreprise	Contractor's Superintendent - Surintendant de l'entrepreneur
--	--

Contractor's Business Address - Adresse de l'entreprise

Project Manager - Gestionnaire de projet		Contract Information - Information sur le contrat	
Name - Nom		Contract Award Amount Montant du marché adjugé	Contract Award Date Date de l'adjudication du marché
Telephone No. - N° de téléphone () - []	Fax No. - N° de télécopieur () -	Final Amount - Montant Final	Contract Completion Date Date d'achèvement du contrat
Cell No. - N° de cellulaire () - []		No. of Change Orders Nombre d'ordres de changement	Final Certificate Date Date du certificat final
E-Mail Address - Adresse électronique			

QUALITY OF WORKMANSHIP - QUALITÉ DES TRAVAUX EXÉCUTÉS	Category - Catégorie	Scale Échelle	Points Pointage
<p>This is the rating of the quality of the workmanship. At final completion the quality of the materials and equipment incorporated in the work must meet the requirements set out in the plans and specifications.</p> <p>Il s'agit de l'évaluation de la qualité des travaux exécutés. À l'achèvement des travaux, la qualité des matériaux et de l'équipement doit satisfaire les exigences établies dans les plans et devis.</p>	Unacceptable - Inacceptable	0 - 5	<input type="text"/>
	Not Satisfactory - Non satisfaisant	6 - 10	
	Satisfactory - Satisfaisant	11 - 16	
	Superior - Supérieur	17 - 20	

TIME - DÉLAI D'EXÉCUTION	Category - Catégorie	Scale Échelle	Points Pointage
<p>This is the rating of the timeliness of completion considering the actual completion date compared with the original (or amended) contract completion date and allowing for conditions beyond the control of the contractor.</p> <p>Il s'agit de l'évaluation du délai d'exécution des travaux en prenant en considération la date actuelle d'achèvement des travaux par rapport à la date originale (ou modifiée) et en tenant compte des conditions indépendantes de la volonté de l'entrepreneur.</p>	Unacceptable - Inacceptable	0 - 5	<input type="text"/>
	Late - En retard	6 - 10	
	On time - À temps	11 - 16	
	Ahead of Schedule - En avance sur le calendrier	17 - 20	

PROJECT MANAGEMENT- GESTION DU PROJET	Category - Catégorie	Scale Échelle	Points Pointage
<p>This is the rating of how the project as described in the drawings and specifications was managed including co-ordination, quality control, effective schedule development and implementation.</p> <p>Voici l'évaluation de la façon dont le projet décrit dans les documents contractuels a été géré, y compris la coordination, le contrôle de la qualité, l'élaboration d'un calendrier efficace et la mise en oeuvre.</p>	Unacceptable - Inacceptable	0 - 5	<input type="text"/>
	Not Satisfactory - Non satisfaisant	6 - 10	
	Satisfactory - Satisfaisant	11 - 16	
	Superior - Supérieur Criteria not applicable Critère non applicable	17 - 20	

CONTRACT MANAGEMENT- GESTION DU CONTRAT	Category - Catégorie	Scale Échelle	Points Pointage
<p>This is the rating of how the contract was administered in accordance with the provisions expressed in the "front end" portion of the documents.</p> <p>Voici l'évaluation de la façon dont le contrat a été administré conformément aux dispositions comprises dans la partie « prioritaire » des documents.</p>	Unacceptable - Inacceptable	0 - 5	<input type="text"/>
	Not Satisfactory - Non satisfaisant	6 - 10	
	Satisfactory - Satisfaisant	11 - 16	
	Superior - Supérieur Criteria not applicable Critère non applicable	17 - 20	

HEALTH AND SAFETY - SANTÉ ET SÉCURITÉ	Category - Catégorie	Scale Échelle	Points Pointage
<p>This is the rating of the effectiveness of how the occupational health and safety provisions (whether identified in the contract or those of provincial/territorial legislation or those otherwise applicable) were managed and administered.</p> <p>Voici l'évaluation de l'efficacité avec laquelle les dispositions relatives à la santé et à la sécurité au travail (dans le contrat, dans les règlements provinciaux ou territoriaux ou dans tout autre document) ont été gérées et administrées.</p>	Unacceptable - Inacceptable	0 - 5	<input type="text"/>
	Not Satisfactory - Non satisfaisant	6 - 10	
	Satisfactory - Satisfaisant	11 - 16	
	Superior - Supérieur	17 - 20	

Total points Total du pointage	/ 100
---	--------------

Comments - Commentaires

PWGSC TPSGC	Name - Nom	Title - Titre	Signature	Date
----------------	------------	---------------	-----------	------

IMPORTANT: REMOVE THIS PAGE AND COMPLETE SEPARATELY
IMPORTANT : ENLEVER LA PRÉSENTE PAGE ET REMPLIR SÉPARÉMENT

Protected "B" when completed
Protégé « B » lorsque rempli

INSTRUCTIONS AND ADDITIONAL INFORMATION (SELECT - Contractor Performance Evaluation Report)
INSTRUCTIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES (SELECT - Rapport d'évaluation du rendement de l'entrepreneur)

QUALITY OF WORKMANSHIP - QUALITÉ DES TRAVAUX EXÉCUTÉS

The Project Manager is to consider how the workmanship compares with:

- The norms in the area in which the work was carried out
- The contractor's compliance with any quality provisions outlined in the drawings and specification
- The quality of workmanship provided by other contractors on similar projects in the same or similar facility(ies)

Le gestionnaire de projet doit évaluer la qualité de l'exécution en fonction de ce qui suit :

- le respect des normes s'appliquant aux travaux réalisés
- la conformité de l'entrepreneur aux exigences de qualité comprises dans les dessins et dans les devis
- la qualité de l'exécution des travaux accomplis par d'autres entrepreneurs dans le cadre de projets similaires réalisés dans la même installation ou dans des installation semblables

TIME - DÉLAI D'EXÉCUTION

For the purpose of evaluating the contractor's time performance, consideration must be given to conditions beyond the contractor's control including PWGSC / Consultant / Client Performance.

Consider conditions beyond the contractor's control, e.g.,

- availability of, and access to, the site
- changes in soil or site conditions
- weather extremes
- strikes
- material / equipment supply problems originating from manufacturers/suppliers
- quality of plans and specifications
- major change(s) in scope
- cumulative effect of changes
- was PWGSC able to meet its obligations?
 - timely decisions, clarifications, approvals
- delays caused by other contractors in the same facility

Afin d'évaluer le rendement de l'entrepreneur en matière de délai d'exécution, on doit prendre en considération les conditions indépendantes de la volonté de l'entrepreneur, y compris le rendement de TPSGC, de l'expert-conseil et du client.

Prendre en considération les conditions indépendantes de la volonté de l'entrepreneur, par exemple :

- disponibilité du chantier et accès au chantier
- modifications des conditions du sol ou du chantier
- température
- grèves
- problèmes d'approvisionnement en matériel et en équipement provenant des manufacturiers/fournisseurs
- qualité des devis
- modifications importantes à l'étendue des travaux
- effets cumulatifs des modifications
- TPSGC a-t-il été capable de remplir ses obligations?
 - décisions, clarifications, approbations, paiements en temps opportun
- les retards occasionnés par d'autres entrepreneurs travaillant dans la même installation

The Project Manager's estimate of a reasonable maximum time allowance resulting from conditions beyond the contractor's control is
L'estimation, par le gestionnaire du projet, du temps maximum alloué pour les conditions indépendantes de la volonté de l'entrepreneur est



The period of delay attributable to the contractor is
La période de retard attribuable à l'entrepreneur est



Did the contractor make an effective effort - Est-ce que l'entrepreneur s'est efforcé

- to meet the schedule
- de respecter l'échéancier des travaux

▶ Yes
Oui No
Non

- to clean up deficiencies in a reasonable time
- de corriger les vices dans un délai raisonnable

▶ Yes
Oui No
Non

Have you recommended assessments and damages for late completion under the terms of the contract?

Avez-vous recommandé des dédommagements pour retard d'exécution aux termes du marché?

▶ Yes
Oui No
Non

PROJECT MANAGEMENT - GESTION DU PROJET

The extent to which the contractor takes charge of and effectively manages the work has a direct effect on the inputs required of PWGSC.

Consideration should be given to: Did the contractor

- employ a knowledgeable superintendent
- required additional input from PWGSC staff above that which is normal for a project of similar size and nature
- promptly commence the work
- provide realistic schedules and up dates in accordance with the terms of the contract
- provide a comprehensive work plan and adhere to its milestones
- order material promptly and in such a way as to expedite the progress of the work

La mesure dans laquelle l'entrepreneur assume efficacement la gestion des travaux a une incidence directe sur les services qu'on attend de TPSGC.

Il faut examiner si l'entrepreneur a :

- fait appel aux services d'un surintendant expérimenté
- demandé au personnel de TPSGC une plus grande contribution que ce qui est normal pour un projet de cette importance et de cette nature
- commencé les travaux dans les plus brefs délais
- fourni un calendrier réaliste et des mises à jour conformément aux modalités du contrat
- présenté un plan de travail complet et a respecté les échéances
- commandé le matériel rapidement et de façon à accélérer l'avancement des travaux

PROJECT MANAGEMENT (cond) - GESTION DU PROJET (suite)

- provide shop drawings promptly and were they of sufficient detail
- effectively manage and complete all Division 1 work site activities
- promptly provide reasonable quotations for changes to the original scope of work
- cooperate when issued directions by the project manager
- interpret the contract documents accurately
- establish effective quality control procedures
- effectively coordinate and manage the work of its subcontractors
- promptly correct defective work as the project progressed
- promptly clean-up all deficiencies and incomplete work after issuance of the Interim Certificate of Completion
- satisfactorily clean the work site periodically and at the completion of the project
- fourni rapidement des dessins d'atelier comprenant suffisamment de détails
- géré et achevé efficacement toutes les activités sur le chantier de la Division 1
- proposé rapidement des prix raisonnables pour les modifications à l'énoncé des travaux initial
- accepté les directives du gestionnaire de projet
- interprété les documents contractuels avec exactitude
- mis en place des procédures de contrôle de la qualité efficaces
- coordonné et géré efficacement les travaux confiés à des sous-traitants
- corrigé promptement le travail défectueux en cours de projet
- corrigé rapidement les travaux non acceptables et terminé les travaux
- incomplets après réception du certificat provisoire d'achèvement
- nettoyé de façon satisfaisante le chantier de façon périodique ainsi qu'à la fin du projet

CONTRACT MANAGEMENT - GESTION DU CONTRAT

The effectiveness of the contractor to administer the contract in accordance with the provisions expressed in the "front end" portion of the contract documents.

Consideration should be given to: Did the contractor

- in the time frame specified, provide its contract security and Insurance Certificate fully executed where applicable
- promptly provide its correct business address and PBN
- submit progress claims in the correct format, accurately representing the work successfully completed and material delivered to the site but not yet installed for each payment period
- submit a notarized Statutory Declaration correctly completed with each progress claim
- submit an updated Scheduled if so specified
- pay subcontractors and suppliers in a timely fashion in accordance with the terms and conditions of its subcontracts
- promptly appoint a competent superintendent
- notify the project manager of all its subcontracting activities
- apply for, obtain and pay for all necessary permits, licenses and certificates
- cooperate with other contractors sent onto the site of the work
- remove a superintendent or unsuitable worker when requested by the project manager to do so
- effectively protect the work and the contract documents provided by PWGSC
- comply with all warranty provisions up to the date of the CPERF
- effectively manage the site during a suspension or termination of the work to mitigate any additional costs to PWGSC
- deal promptly with any claims from creditors
- maintain complete records of the project
- provide information promptly when requested to do so
- expedite and co-operate in the settlement of all disputes

Efficacité avec laquelle l'entrepreneur a administré le contrat conformément aux dispositions contenues dans la partie «prioritaire» des documents contractuels.

Il faut examiner si l'entrepreneur a :

- fourni, dans le délai prescrit, une garantie contractuelle et un certificat d'assurance dûment signés, le cas échéant
- fourni promptement son adresse commerciale exacte et son numéro d'entreprise - approvisionnement (NEA)
- présenté des réclamations périodiques dans le bon format, en décrivant avec précision les travaux exécutés et le matériel livré sur le chantier mais non encore installé, pour chaque période de paiement
- présenté une déclaration solennelle notariée correctement remplie avec chaque réclamation périodique
- fourni un calendrier à jour, sur demande
- payé rapidement les sous-traitants et les fournisseurs conformément aux conditions des contrats de sous-traitance
- désigné dans les plus brefs délais un surintendant qualifié
- tenu au courant le gestionnaire de projet de toutes les activités de sous-traitance
- demandé, obtenu et payé tous les permis, licences et certificats nécessaires
- collaboré avec les autres entrepreneurs envoyés sur le lieu des travaux
- remplacé un surintendant ou un travailleur inapte à la demande du gestionnaire de projet
- protégé efficacement les travaux et les documents relativement aux travaux et au contrat fournis par TPSGC
- respecté toutes les dispositions de garantie jusqu'à la date du Formulaire Rapport d'évaluation du rendement de l'entrepreneur (FRERE)
- géré efficacement le chantier pendant une suspension des travaux ou lors de leur achèvement, afin de limiter tout coût supplémentaire pour TPSGC
- traité dans les plus brefs délais les demandes de paiement des créanciers
- tenu des dossiers complets sur le projet
- fourni promptement les renseignements demandés
- accélère et coopère dans le règlement des différends

HEALTH AND SAFETY - SANTÉ ET SÉCURITÉ

The effectiveness to which the contractor managed and administered the occupational health and safety provisions as stipulated in the contract documents and those required by provincial/territorial legislation or those that would otherwise be applicable to the site of the work.

Consideration should be given to: Did the contractor

- provide PWGSC with a copy of its health and safety program prior to commencement of the work
- provide PWGSC with a copy of its site specific hazardous assessment prior to commencement of the work
- apply for and obtain the provincial/territorial Notice of Project prior to commencement of the work
- apply for and obtain the Building Permit prior to commencement of the work
- provide a competent superintendent who
 - is qualified in health and safety matters because of her / his knowledge, training and experience
 - is familiar with the O,H&S Act and its Regulations that apply to the site of the work
 - remedies any potential or actual danger of health and safety to those employed at the work site
- respond in a timely manner to any non-compliance safety issues noted by PWGSC or a representative of the authority having jurisdiction
- implement its safety program in a proactive manner

Efficacité avec laquelle l'entrepreneur a géré et administré les dispositions relatives à la santé et à la sécurité au travail telles que stipulées dans les documents contractuels et dans les règlements provinciaux et territoriaux ou ceux s'appliquant normalement au lieu des travaux.

Il faut examiner si l'entrepreneur a :

- fourni à TPSGC une copie de son programme en matière de santé et de sécurité avant le début des travaux
- fourni à TPSGC une copie de son évaluation des dangers pouvant survenir sur les lieux avant le début des travaux
- demandé et obtenu l'avis de projet provincial ou territorial avant le début des travaux
- demandé et obtenu le permis de construction avant le début des travaux
- engagé un surintendant qui :
 - est qualifié en matière de santé et de sécurité de par ses connaissances, sa formation et son expérience
 - connaît bien les dispositions de la Loi sur la santé et la sécurité au travail et de son règlement qui s'appliquent sur le lieu des travaux
 - remédie à tout danger possible ou réel en matière de santé et de sécurité pouvant toucher toutes les personnes travaillant sur le lieu des travaux
- traité rapidement tous les problèmes de non-conformité à la sécurité relevés par TPSGC ou par un représentant de l'autorité qui a juridiction
- mis en oeuvre son programme de sécurité de façon proactive